



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 11 avril 2024 — N° 115

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Monique Rochefort.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Ken Connors.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats du Gala Agristars.

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Joséphine Bacon.

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de souligner la mise sur pied d'un service de premiers répondants dans la municipalité d'Henryville.

11 avril 2024

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de féliciter les récipiendaires de la Bourse de la députée de Westmount–Saint-Louis.

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de féliciter les gagnants du Gala des entreprises Mérit'Or.

M. Rivest (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner la participation d'étudiants de la circonscription de Côte-du-Sud à la promotion du prix Liberté.

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Francine Auger.

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Réseau Autonomie Santé.

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Relais communautaire de Laval.

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Justin Poirier.

11 avril 2024

À 9 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Bérubé (Matane-Matapédia) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 395 Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale de Matane-Matapédia par Matane-Matapédia-Mitis

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 395.

Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2023 de la Caisse de dépôt et placement du Québec, accompagné des renseignements additionnels.

(Dépôt n° 1501-20240411)

11 avril 2024

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 100 concernant la construction du stationnement du nouvel hôpital de Vaudreuil-Soulanges, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 22 février 2024 par Mme Nichols (Vaudreuil);

(Dépôt n° 1502-20240411)

La réponse à la question écrite n° 105 concernant la réglementation sur les produits de vapotage, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 12 mars 2024 par M. Ciccone (Marquette).

(Dépôt n° 1503-20240411)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Lecours (Les Plaines), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, le 10 avril 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi permettant au Parlement du Québec de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Loi sur la laïcité de l'État. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1504-20240411)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 46 des Règles de fonctionnement, il est convenu de reporter au 16 avril 2024 le dépôt d'une pétition par Mme Garceau (Robert-Baldwin).

11 avril 2024

Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), au nom de Mme Rizqy (Saint-Laurent), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 266 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la demande d'un financement suffisant et récurrent pour les centres d'éducation populaire de Montréal.

(Dépôt n° 1505-20240411)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, au nom de Mme Rizqy (Saint-Laurent), elle dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 766 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la demande d'un financement suffisant et récurrent pour les centres d'éducation populaire de Montréal.

(Dépôt n° 1506-20240411)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 10 avril 2024 sur la motion proposée par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte des revendications des étudiants collégiaux et universitaires du Québec dénonçant la non-rémunération de plusieurs stages dans le secteur public;

QU'elle souligne que les métiers touchés par la non-rémunération des stages sont majoritairement à prédominance féminine;

11 avril 2024

QU'elle rappelle que la ministre de l'Enseignement supérieur a déclaré en entrevue le 11 avril 2023 que les étudiants en stage « méritent d'avoir une rémunération »;

QU'elle rappelle la motion adoptée à l'unanimité le 25 octobre 2023 demandant de « mettre en place la rémunération des stages dans le secteur public dans les délais les plus favorables »;

QU'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de passer de la parole aux actes et dévoiler un échéancier de mise en œuvre de la rémunération des stages dans le secteur public, et ce d'ici la fin de la présente session parlementaire.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **256** en annexe)

Pour : **26** Contre : **74** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec Mme Dufour (Mille-Îles), Mme Zaga Mendez (Verdun) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que les citoyens de la région de Blainville sont inquiets au sujet des conséquences des activités du site d'enfouissement industriel Stablex sur leur santé et leur environnement;

QU'elle demande au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs de mener une enquête et une analyse de la contamination sur les terres et les cours d'eau avoisinant le site de Stablex.

11 avril 2024

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **257** en annexe)

Pour : **98** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, conjointement avec M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 80^e anniversaire d'Hydro-Québec;

QU'elle souligne, avec fierté, l'expertise et la réputation internationale du Québec en matière d'hydroélectricité;

QU'elle rappelle l'avantage comparatif du Québec dans la transition énergétique grâce au travail d'Hydro-Québec dans les huit dernières décennies.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Simard (Montmorency), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QU'à l'occasion de son départ à la retraite, l'Assemblée nationale rende hommage à M. André Viger, maître horloger du parlement;

11 avril 2024

QU'elle souligne qu'en 43 ans de carrière au sein de l'Assemblée nationale, M. Viger ne s'est jamais absenté du travail une seule semaine;

QU'elle reconnaisse son grand professionnalisme, son dévouement de tous les instants et son attachement profond envers l'Assemblée;

QU'elle salue sa contribution à la préservation du patrimoine de l'Assemblée nationale et du Québec;

QU'enfin, l'Assemblée nationale souhaite une longue et heureuse retraite à celui qu'elle qualifie affectueusement de son « ministre du temps ».

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Zaga Mendez (Verdun), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le milieu agricole au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

11 avril 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 56, Loi portant sur la réforme du droit de la famille et instituant le régime d'union parentale, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le mardi 30 avril 2024, de 9 h 45 à 12 h 25 et après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 jusqu'à 19 h 20, le mercredi 1^{er} mai 2024, après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15, le jeudi 2 mai 2024, après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 12 h 50 et de 14 heures à 16 h 25 et le mardi 7 mai 2024, de 10 h 05 à 12 h 30;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

M^e Andréanne Malacket, professeure à l'Université de Sherbrooke
Union des notaires du Québec
M^e Jean Lambert
M^e Dominique Goubau, professeur à l'Université Laval
M^e Suzanne Guillet
Association des avocats et avocates en droit familial du Québec
M^e Louise Langevin, professeure titulaire à l'Université Laval
Barreau du Québec
M^e Marie-Annick Walsh
Mme Carmen Lavallée, professeure à l'Université de Sherbrooke
Association professionnelle des notaires du Québec
Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec
Conseil du statut de la femme
Groupe des 13
M^e Sylvie Schirm conjointement avec M^e Marie-Hélène Tremblay
M^e Suzanne Pringle
Chambre des notaires du Québec

11 avril 2024

M^e Robert Leckey, doyen de la faculté de droit de l'université McGill

M^e Michaël Lessard, professeur à l'Université de Sherbrooke, conjointement avec l'Association nationale Femmes et Droit

M^e Michel Tétreault

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

M. Pierre-Yves McSween

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 36 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 12 secondes au deuxième groupe d'opposition et 1 minute 12 secondes pour la députée indépendante;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 3 minutes 30 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 3 minutes 30 secondes pour la députée indépendante;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

11 avril 2024

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 50, Loi édictant la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres et modifiant diverses dispositions relatives notamment aux centres de communications d'urgence et à la protection contre les incendies de forêt;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi modernisant l'industrie de la construction;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 49, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 21 mars 2023 et à certaines autres mesures;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin procéder à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet « Transition énergétique » du portefeuille « Environnement, lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs »;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin procéder à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet « Faune et Parcs » du portefeuille « Environnement, lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin procéder à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet « Économie » du portefeuille « Économie, Innovation et Énergie »;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin procéder à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet « Santé » du portefeuille « Santé et services sociaux »;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin procéder à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du portefeuille « Enseignement supérieur »;

11 avril 2024

- la Commission des institutions, afin procéder à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet « Justice » du portefeuille « Justice ».

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 117.7.1 du Règlement, M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à l'analyse de rapports annuels de gestion.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, propose que le projet de loi n° 48, Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière afin d'introduire des dispositions relatives aux systèmes de détection et d'autres dispositions en matière de sécurité routière, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Conformément à l'article 100 du Règlement, M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

En conséquence, le débat sur la motion de Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, est ajourné.

11 avril 2024

Débats de fin de séance

À 13 h 01, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Caron (La Pinière) à Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, portant sur le sujet suivant : « Les entraves à la mise en œuvre des innovations au bénéfice du soutien à domicile et du vieillissement en santé ».

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 16 avril 2024, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 13 h 15, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 avril 2024 à 13 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

11 avril 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) :

(Vote n° 256)

POUR - 26

Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Leduc (QS)	Tanguay (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	Marissal (QS)	Zanetti (QS)
Bouazzi (QS)	Ghazal (QS)	McGraw (PLQ)	
Cadet (PLQ)	Grandmont (QS)	Morin (PLQ)	
Caron (PLQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (IND)	
(La Pinière)	Labrie (QS)	Paradis (PQ)	
Ciccone (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Setlakwe (PLQ)	

CONTRE - 74

Abou-Khalil (CAQ)	Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Poulin (CAQ)
Allaire (CAQ)	Chassin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jacques (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	Dorismond (CAQ)	Julien (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Simard (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Mallette (CAQ)	(Hull)
(Portneuf)	Grondin (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Picard (CAQ)	
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Poulet (CAQ)	

11 avril 2024

Sur la motion de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec Mme Dufour (Mille-Îles), Mme Zaga Mendez (Verdun) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 257)

POUR - 98

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Julien (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Rouleau (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Roy (CAQ)
(Orford)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bérubé (PQ)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Simard (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	St-Louis (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	Leduc (QS)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	(Dubuc)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	(Hull)
Caron (CAQ)	(Groulx)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ)	Grondin (CAQ)	Morin (PLQ)	
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Nichols (IND)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Paradis (PQ)	